



HUILE DE DEMOULAGE BIODEGRADABLE

DEFINITION

Il s'agit d'une huile à action chimique pour le démoulage du béton. Elle a été formulée afin d'éviter la formation de résidus collants sur les moules lors d'utilisation d'huiles biodégradables classiques.

UTILISATIONS

Démoulage béton → Démoulage différé du béton
→ Application dans l'état par pulvérisation sur tous supports

AVANTAGES

Démoulage béton → Grande facilité de démoulage
→ Bonne finition de surface, exempt de taches et bulles
→ Moindre consommation que les huiles d'origine pétrolière
→ Formulé sur base végétale, ce produit est complètement **biodégradable 95% selon la méthode de test CEC L-33-T-82** (comme référence les huiles de démoulage sur base huile **minérale** ont un biodégradabilité d'environ 40%).

Elle contient un ensemble d'additifs anticorrosion qui permet son utilisation à température élevée (< de 60°C).

Le diluant du fluide est un solvant hydrocarboné désaromatisé et non nuisible à l'environnement.

APPLICATION

L'**Huile de démoulage biodégradable** est un agent multifonctionnel de démoulage pour le béton, recommandée pour être utilisée sur des moules en aluminium, en acier, en bois et en plastique (Géné civil, industrie de construction et d'assemblage en béton)

Le pouvoir couvrant de l'**HUILE DE DEMOULAGE BIODEGRADABLE** se situe entre 100 et 150 gr/m² en fonction de la porosité du moule et la méthode d'application.

Excellente mouillabilité permettant un démoulage sans résidus.

Très bonne séparation entre le béton et le moule grâce à l'action chimique et la base végétale de l'huile.

Le produit est prêt à l'emploi. Il peut être appliqué au moyen d'un vaporisateur, d'un matériel de pulvérisation, d'un rouleau ou d'une brosse.

Pour obtenir de bons résultats, il y a lieu d'appliquer le produit en très fine couche sur le moule. Eviter tout excédent de produit. L'excès de produit doit être enlevé.

Conditionnements : 25 – 200 litres ;

Mai 2008.

Phrases de risques au verso.

SECURITE :

Phrases de risque **R-38** Irritant pour la peau
R-41 Risque de lésions oculaires graves.
R43 Peut entraîner un sensibilisation par contact avec la peau.
R-50/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R-65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R-66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence : **S-23** Ne pas respirer les vapeurs.
S-24 Eviter le contact avec la peau.
S-37 Porter des gants appropriés
S-61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales /la fiche de données de sécurité